

Formation RH4 : La mise en oeuvre opérationnelle de la formation professionnelle et de l'alternance

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 25 août 2020

Présentation

Avec la publication des décrets d'application, la loi dite « avenir professionnel » du 5 septembre 2018 est enfin entrée dans sa phase opérationnelle. Quels sont les impacts concrets ? Quels sont les nouveaux moyens d'accès à la formation ? Quelles sont les nouvelles obligations à respecter ? Cette réforme impacte profondément vos pratiques en matière de gestion de la formation, elle va sensiblement modifier l'accès aux financements pour les associations de plus de 50 salariés. Il sera nécessaire de construire son plan de développement des compétences (ex plan de formation) 2020 en repensant la logique d'investissement formation. Le CPF co-construit, la mise en œuvre de dispositifs innovants de formation, le recours à la pro-A participent notamment à l'optimisation financière du plan de développement des compétences.

Enfin, dans ce nouveau paysage de la formation, quel va être le rôle à jouer de l'OPCO santé ?

Cette journée de formation vous donnera les clés de lecture pour vous permettre de saisir les opportunités liées à la réforme de la formation professionnelle.

Objectifs de la formation

- ✓ Comprendre les enjeux de la nouvelle réforme de la formation professionnelle et de l'alternance
- ✓ S'appropriier les évolutions des dispositifs de formation et intégrer leur nouveau cadre légal
- ✓ Appréhender la nouvelle définition de l'action de formation et savoir l'intégrer dans la construction de son plan de développement des compétences
- ✓ Savoir optimiser financièrement son plan de développement des compétences en recourant à des dispositifs innovants de formation et à des montages financiers

Public

- ✓ Cadre de direction, cadre fonctionnel et toute personne en charge de la formation professionnelle
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire

Programme

Quelques éléments de contexte

Le financement de la formation professionnelle

Les nouveaux acteurs de la formation professionnelle

Impacts de la réforme sur les dispositifs de formation / L'entretien professionnel

La gestion de la formation dans l'entreprise

- 📌 Le plan de développement des compétences
- 📌 La nouvelle définition de l'action de formation
- 📌 La Pro A

L'impact de la réforme sur les contrats en alternance

Les plus de la formation

- ✓ Présentation des dernières évolutions législatives
- ✓ Intégration des problématiques de branche
- ✓ Méthode pédagogique active et interrogative : échanges, retours d'expérience
- ✓ Diaporama et remise de support aux apprenants

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Mettre en place une GPEC pour anticiper et vivre les transformations - RH1

Dates

En inter - Présentiel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

En inter - Distanciel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02